

demarche.numerique.gouv.fr

Démarche : French Tech Visa for Employees - Demande d'une attestation

reconnaissant le caractère innovant de votre entreprise

Organisme : Sous-direction de l'innovation

Identité du demandeur

| Email | |
|------------------------|--|
| Etablissement SIRET | |
| Dénomination | |
| Forme juridique | |

Formulaire

A lire avant de commencer la procédure :

L'attestation délivrée vise à faciliter l'obtention d'un passeport talent (carte de séjour pluriannuelle d'une durée maximale de 4 ans) pour les salariés étrangers des entreprises reconnues innovantes par le ministère de l'économie et des finances.

A cette fin, votre entreprise doit respecter l'un des critères suivants :

- •L'entreprise est ou a été bénéficiaire au cours des cinq dernières années d'un soutien public à l'innovation figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre chargé de l'économie ;
- •Le capital de l'entreprise est ou a été au cours des cinq dernières années en totalité ou pour partie détenu par une entité d'investissement ayant pour objet principal de financer ou d'investir dans des entreprises innovantes.
- •L'entreprise est ou a été accompagnée au cours des cinq dernières années par une structure d'accompagnement dédiée aux entreprises innovantes.

Au terme de la démarche, vous serez amenés à ajouter en pièce jointe un document, parmi ceux listés ci-après, attestant que vous remplissez un des critères cités ci-dessus :

- -Une attestation sur l'honneur que l'entreprise bénéficie ou a bénéficié lors de ces cinq dernières années d'une aide à l'innovation parmi celles listées
- -Un document émis par l'entité d'investissement attestant de l'obtention effective du financement
- Le contrat d'hébergement attestant de la présence actuelle ou lors de ces cinq dernières années de l'entreprise dans un des incubateurs identifiés dans le cadre de la démarche.

Veuillez noter que l'adresse électronique utilisée lors de la création de votre compte sur la plateforme démarchessimplifiées sera celle par laquelle vous serez tenu informé de l'avancement de votre dossier.

Risques encourus en cas de fausse déclaration :

L'usager s'engage à ne fournir, dans le cadre de l'utilisation du service, que des informations exactes, à jour et complètes.

French Tech Visa for Employees - Demande d'une attestation reconnaissant le caractère innovar Dans l'hypothèse où l'usager ne s'acquitterait pas de cet engagement, l'opérateur ou l'autorité administrative partenaire se réservent le droit de suspendre ou supprimer sa demande, sans préjudice d'éventuelles poursuites judiciaires.

Il est rappelé que toute personne procédant à une fausse déclaration pour elle-même ou pour autrui s'expose, notamment, aux sanctions prévues à l'article 441-1 du code pénal, prévoyant des peines pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende.

| Etape 1 sur 3 : Merci de renseigner les champs ci-après |
|---|
| Civilité |
| ☐ Mme |
| |
| Nom |
| |
| Prénom |
| |
| Téléphone |
| |
| Etape 2 sur 3 : Veuillez indiquer au nom de quel critère vous effectuez votre demande |
| Rappel : votre entreprise doit respecter l'un des trois critères listés ci-après pour être reconnue innovante au titre du 1° de l'article L. 313-20 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile. |
| Critère 1 : Votre entreprise a bénéficié au cours des cinq dernières années d'un soutien public à l'innovation figurant dans la liste suivante : Si ce n'est pas le cas, répondez « non » |
| Cochez la mention applicable, une seule valeur possible NON |
| ☐ AIDE AU DEVELOPPEMENT DE L'INNOVATION - BPIFRANCE |
| AIDE AU DEVELOPPEMENT DEEP TECH - BPIFRANCE |
| ☐ AIDE AU PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE - BPIFRANCE |
| ☐ AIDE AUX ENTREPRISES DE LA FILIERE AERONAUTIQUE - BPIFRANCE |
| ☐ AIDE POUR LA FAISABILITE DE L'INNOVATION - BPIFRANCE |
| BOURSE FRENCH TECH - BPIFRANCE |
| BOURSE FRENCH TECH EMERGENCE - BPIFRANCE |
| CONCOURS D'INNOVATION - BPIFRANCE |
| CONCOURS D'INNOVATION - ADEME |
| CONCOURS D'INNOVATION - FRANCE AGRIMER |
| CONCOURS D'INNOVATION ILAB-CATEGORIE CREATION-DEVELOPPEMENT - BPIFRANCE |
| DIAGNOSTIC CROISSANCE - BPIFRANCE |
| DIAGNOSTIC DATA INTELLIGENCE ARTIFICIELLE- BPIFRANCE |

DIAGNOSTIC DESIGN - BPIFRANCE

| French Tech Visa for Employees - Demande d'une attestation reconnaissant le caractère innovar |
|--|
| DIAGNOSTIC EUROPE - BPIFRANCE |
| DIAGNOSTIC INNOVATION - BPIFRANCE |
| FRENCH TECH NEXT 40/ FRENCH TECH 120 - CORRESPONDANTS FRENCH TECH |
| FRENCH TECH TICKET - BPIFRANCE |
| FRENCH TECH TREMPLIN - BPIFRANCE |
| ☐ INSTRUMENT PME PHASE 2/ EIC ACCELERATEUR - COMMISSION EUROPEENNE |
| EUROSTARS - BPIFRANCE ET COMMISSION EUROPEENNE |
| PARTENARIATS REGIONAUX INNOVATION-DEVELOPPEMENT ET INDUSTRIALISATION - BPIFRANCE |
| PARTENARIATS REGIONAUX INNOVATION-FAISABILITE - BPIFRANCE |
| PASS FRENCH TECH - BPIFRANCE |
| ☐ PIA3 TERRITORIALISE-ACTION " ACCOMPAGNEMENT ET TRANSFORMATION DES FILIERES " - BPIFRANCE |
| PIA3 TERRITORIALISE-ACTION " PROJETS D'INNOVATION " - BPIFRANCE |
| PRET AMORÇAGE - BPIFRANCE |
| PRET AMORÇAGE FEI - BPIFRANCE |
| PRET AMORÇAGE INVESTISSEMENT FEI- BPIFRANCE |
| PRET INDUSTRIE DU FUTUR-TECHNOLOGIES ET USAGES DU FUTUR – BPIFRANCE |
| PRET INNOVATION FEI - BPIFRANCE |
| REGIME D'APPUI AUX PME POUR L'INNOVATION DUALE-RAPID- MINISTERE DES ARMEES-DIRECTION GENERALE DE L'ARMEMENT |
| RECHERCHE ET INNOVATION EN AUDIOVISUEL ET MULTIMEDIA - CENTRE NATIONAL DU CINEMA-BPIFRANCE |
| Critère 2 : Le capital de votre entreprise est partiellement détenu par une entité d'investissement. Si vous avez répondu positivement au critère 1, vous pouvez répondre « non » pour ce critère et le suivant et passer à la dernière étape de votre démarche. Êtes-vous concerné? Cochez la mention applicable |
| Oui |
| □ Non |
| Nom du fonds |
| |
| Nom de la société gestionnaire du fonds |
| |
| Adresse du fonds |
| |
| |

| French Tech Visa for Employees - Demande d'une attestation reconnaissant le caractère innovar |
|--|
| Point de contact dans la structure (nom et adresse mail) |
| |
| Critère 3 : Si vous avez été accompagné par une structure française ou étrangère qui propose des programmes d'accompagnement sélectifs dédiés à des jeunes entreprises innovantes et un hébergement (incubateurs, accélérateurs), précisez : Si vous avez répondu positivement à l'un des critères précédents, vous pouvez répondre « non » pour ce critère et passer à la dernière étape de votre démarche. |
| Êtes-vous concerné ? Cochez la mention applicable ☐ Oui |
| □ Non |
| Nom de la structure |
| |
| Nom du programme d'accompagnement tel qu'il figure dans le document contractuel du programme |
| |
| Adresse de la structure |
| |
| |
| |
| Pièce justificative à joindre en complément du dossier Joindre un des justificatifs suivants (obligatoire) |
| - Une attestation sur l'honneur (datée et signée) que l'entreprise bénéficie ou a bénéficié lors de ces cinq dernières années d'une aide à l'innovation parmi celles listées |
| - Un document émis par l'entité d'investissement attestant de l'obtention effective du financement |
| - Le contrat d'hébergement attestant de la présence actuelle ou lors de ces cinq dernières années de l'entreprise dans un des incubateurs identifiés dans le cadre de la démarche. |
| Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif (facultatif) |
| Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif (facultatif) |